

# VILLE DE BINCHE



Ville de  
BINCHE

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2015

Servir au mieux nos citoyens: voilà encore et toujours le fil rouge de notre action politique.

Dans les temps difficiles, incertains que nous vivons, le pouvoir communal est appelé à supporter de plus en plus les contraintes budgétaires imposées par d'autres niveaux de pouvoir, à répondre aux exigences sans cesse grandissantes du monde moderne et, également, à répondre à l'appel des demandes d'aides des citoyens.

Ce Budget est **CITOYEN**:

- Nous n'avons pas voulu infliger des taxes supplémentaires aux citoyens et aux entreprises.
- Nous avons voulu préserver et même renforcer les services publics au bénéfice de tous nos habitants.
- Nous investissons dans les demandes urgentes des citoyens qui vivent des situations dramatiques.
- Nous avons décidé de continuer à soutenir les associations locales et les organisations d'événements pour perpétuer cette dynamique collective qui permet de vivre des moments heureux tous ensemble.

Ce Budget est **PRÉVOYANT**:

- Une provision est dédiée aux actions pour les plus démunis. Nous souhaitons aider au mieux de nos possibilités ceux qui sont les plus touchés par les difficultés.
- Nous envisageons l'achat d'un centre administratif qui réunira des services du CPAS et de la Ville. Ce travail commun, ces synergies humaines, ces économies d'énergie et autres montrent combien nous inscrivons notre action politique dans la durée.

Ce Budget est d'**ACTUALITÉ**:

- Les taux d'intérêts sont au plus bas et nous autorisent à investir raisonnablement pour l'avenir de tous.
- Les incertitudes quant aux décisions et aux conséquences des décisions prises par ailleurs ne doivent pas nous empêcher d'avancer mais pourraient nous appeler à des ajustements plus ou moins importants lors de la modification budgétaire. Un budget demeure une déclaration d'intention et pour nous, une déclaration d'ambition raisonnable pour notre ville et pour le bien-être de ses citoyens.

# **NOTRE ACTION POLITIQUE CONTINUERA À SE DÉVELOPPER AUTOUR DE 10 AXES.**

## **1. SECURITE**

---

La Sécurité des Binchoises et des Binchois reste notre préoccupation principale.

- **La dotation de la Ville à la Zone de Police s'élève à 3.343.267,31 €.**  
La Zone compte un cadre d'effectifs complet, soit un total de 120 personnes. Des investissements seront effectués dans l'acquisition de matériels modernes, performants et de nouveaux véhicules d'intervention.
- **La dotation de la Ville à la Zone de Secours s'élève à : 814.240,40 €.**  
Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Service Incendie de la Ville de Binche intègrera la nouvelle Zone de Secours Hainaut-Centre. Il s'agit aujourd'hui d'un transfert principalement administratif. En effet, il est acté que Binche gardera son Poste Avancé à l'Arsenal.
- Quelques autres investissements en matière de sécurité :
  - **66.000 €** pour aménager et **sécuriser les voiries et trottoirs de l'entité.**
  - **50.000 €** pour l'acquisition et l'installation de **dispositifs ralentisseurs.**
  - **32.000€** pour **sécuriser les abords d'écoles** par l'acquisition de panneaux lumineux et de barrières.

## **2. LE CADRE DE VIE**

---

En matière de **propreté et de travaux d'entretien**, les moyens techniques et humains mis en place seront bien évidemment maintenus et poursuivis avec un investissement de **90.000 €** afin d'acquérir des véhicules neufs, du nouveau matériel et du gros outillage.

En matière de **travaux de voiries et trottoirs**, nous continuerons la mise en œuvre de notre **Fonds Régional pour les Investissements Communaux (F.R.I.C)** avec pour l'année 2015:

- L'amélioration de la voirie et de l'égouttage des rues Royale et des 40 Bonniers : **974.276,70 €.**
- La rénovation de la voirie et des trottoirs de la rue Saint-Pie à Ressaix : **481.035 €.**
- L'amélioration de la voirie et de l'égouttage de la rue Evence à Péronnes : **405.183€.**

Nous exécuterons également les travaux suivants :

- Entretien, réparation et aménagement de trottoirs à Bray et Waudrez : **400.000 €.**
- Entretien et réparation d'égouttages et de voiries dans l'entité : **250.000 €.**
- Réfection de la voirie et de l'égouttage d'une partie de la rue des Garennes à Ressaix : **110.000 €.**
- Remise à niveau des chambres de visites aux rues de l'Industrie et Fernand Gobiet à Ressaix : **96.000 €.**
- Remise en fonctionnement des fontaines : **25.000 €.**

### **3. ECONOMIE, COMMERCE, EMPLOI & AGRICULTURE**

---

Dans la continuité du projet de développement multiple en matière d'économie, d'emploi et de commerce, « **Ilot Pastures** », un montant de **1.880.000 €** est prévu pour l'acquisition de biens.

En matière d'agriculture, **100.000 €** sont prévus pour remettre en état les **chemins agricoles**.

### **4. SERVICES A LA POPULATION & GOUVERNANCE LOCALE**

---

En vue de continuer à offrir **le meilleur service possible au citoyen**, nous souhaiterions optimiser les synergies des services de notre Administration communale et de notre Centre Public d'Action Sociale. Dans cette optique, nous étudions la possibilité de l'acquisition d'un bâtiment : 2.000.000 €.

En effet, suite à la fermeture programmée de l'antenne binchoise du SPF Finances, une opportunité se présente afin de racheter le bâtiment, libre d'occupation au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ce regroupement des services vise à atteindre les objectifs suivants :

- **L'amélioration du service au citoyen** qui trouvera une information en un seul et même endroit.
- **Le développement de synergies** afin d'optimiser le fonctionnement et la qualité des services et d'assurer une meilleure collaboration.
- **La rationalisation des consommations énergétiques.** Ce déménagement nous permettrait de réaliser des économies substantielles en consommation d'électricité et de gaz.

### **5. ACTION SOCIALE**

---

**Le Centre Public d'Action Sociale** devra rencontrer les défis sociaux de demain et accueillir au mieux les personnes en demande d'aide, les résidents et les jeunes enfants dans nos structures. Face aux difficultés socio-économiques de plus en plus grandes, la dotation envers le CPAS s'élèvera à **4.100.000€** pour cette année 2015.

Un montant global de **380.845,76 €** permettra au **Plan de Cohésion Sociale** et à ses animateurs de continuer à développer leur action en matière d'insertion socioprofessionnelle, d'action sociale et d'inter-culturalité.

## 6. LOGEMENT

---

Un montant de **718.000 €** permettra à la **Régie Foncière** d'être acteur en matière de politique immobilière, de gérer ses biens immobiliers et de continuer à développer ses projets de **rénovation urbaine** :

- 228.000 € pour la création de deux logements et d'un Centre de la Dentelle à la rue Saint-Moustier. (*Estimation du projet : 863.000 euros*)
- 240.000 € (*correspondant à la part communale estimée à 40 %*) pour acquérir des biens et réaliser des travaux de transformation dans le P.R.U. (*Estimation : 600.000 €*)
- 250.000 € pour acquérir des biens et réaliser des travaux de transformation dans l'entité.

## 7. ENSEIGNEMENT

---

Nous continuerons à travailler sur l'amélioration de la qualité de l'action pédagogique et la qualité de nos infrastructures scolaires pour permettre à chaque élève d'apprendre au mieux dans un environnement de qualité.

Les travaux suivants seront réalisés dans les écoles communales :

- Remplacement des châssis et renouvellement de l'étanchéité de la toiture à l'Ecole du Centre à Leval : **902.149,34 €**.
- Aménagement de deux nouvelles classes à Buvrines : **233.000 €**.
- Aménagement d'une classe maternelle à Péronnes-Charbonnages : **26.567 €**.
- Remplacement du chauffage à l'Ecole primaire de Ressaix : **11.000 €**.

**25.000 €** seront également destinés à l'acquisition de **mobiliers dans les écoles**.

## 8. CULTURE, TOURISME & PATRIMOINE

---

Grâce à une saison culturelle variée et de qualité, les chiffres de fréquentation du Théâtre communal ne cessent d'augmenter et les événements populaires sont de plus en plus appréciés par les Binchois. Avec un subside de **152.500€**, l'ASBL « **Amis de Binche Culture** » continuera à assurer sa programmation culturelle ainsi que l'organisation de la Fête de la Musique et des Fêtes de Septembre.

Au niveau des infrastructures, un montant de **70.000 €** est destiné à effectuer des aménagements et des **travaux d'entretien extraordinaire** au **Théâtre communal**.

Un subside de **75.000 €** permettra à l'ASBL **Office du Tourisme** de continuer à développer, dans ses nouvelles infrastructures, ses activités et initiatives qui favorisent la découverte et la mise en

valeur des richesses de notre patrimoine : marché de Noël, marché provençal, fêtes médiévales, balades touristiques, journées du patrimoine, etc.

En matière de patrimoine, **400.000 €** sont également prévus afin d'effectuer des travaux de restauration à l'**Hôtel de Ville**.

La cotisation à **Antenne Centre Télévision** sera indexée, ce qui portera le montant à **79.273,91 €**.

## **9. FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE**

---

Les **associations** sont les forces vives de la vie locale de notre entité. Nous continuerons à les aider de notre mieux et à les soutenir dans leurs activités. Pour ce faire, un montant total de **132.815 €** de subsides communaux sera octroyé aux **associations folkloriques, culturelles, jeunesse, seniors, etc.**

## **10. SPORT**

---

Afin d'encourager et de soutenir la pratique du sport, **90.500 €** de subsides seront octroyés envers les **associations et clubs sportifs de l'entité** pour l'année 2015.

Nous travaillerons à l'aménagement de **deux nouveaux Agoras spaces**, terrains multisports de quartier, pour un montant de **228.000 €**.

Un montant de **145.000 €** permettra également la réalisation de nouveaux vestiaires supplémentaires au **terrain de la Royale Union Sportive Binchoise**.

**Vous pouvez le constater : nous continuons à avancer et à investir pour le bien de tous. La Ville de Binche se porte bien financièrement et se dote des moyens nécessaires pour développer une entité où il fait bon vivre.**

Contact presse :

**Marie Lempereur**

**Responsable Communication de la Ville de Binche**

**0498/93.28.80 – marie.lempereur@binche.be**